

Rapport d'intervention n°2023-02

Élimination de l'espèce exotique envahissante Rosier japonais (*Rosa rugosa*) dans l'estuaire de la Slack

Référent : Carole PERRON
Rédacteur : Charline FRELIN, Blandine LAPIERRE
Contact : parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Périmètre du Parc naturel marin concerné : Pas-de-Calais, estuaire de la Slack, communes d'Ambleteuse et de Wimereux.

Enjeu(x) de l'action : Élimination d'une plante exotique envahissante, le Rosier rugueux, appelé également Rosier japonais (*Rosa rugosa*), entrant en compétition avec les espèces autochtones – Action participant à la restauration d'un habitat d'intérêt communautaire « 1330 – Prés salés atlantiques ».

Cadre de l'action : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R, mesure A232 20P et R), plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL).

A.O.T. : n°62-62025-0052 (une action dans la continuité des travaux de l'AOT : 62-62025-0033).

Étude d'incidence Natura 2000 : oui.

INFORMATIONS TECHNIQUES :

Types d'intervention :

L'objectif général est d'éliminer le Rosier rugueux de la zone. Les interventions sont différentes en fonction du type d'implantation :

- Pour les pieds isolés : coupe des parties aériennes et arrachage manuel des parties souterraines.
- Pour les fourrés denses : coupe des parties aériennes et extirpation mécanique des parties souterraines à l'aide d'un extirpateur (herse agricole) tracté par des chevaux.

Les résidus constitués des parties aériennes et souterraines, dont des fruits, sont exportés hors du site vers un centre de valorisation pour les végétaux. Les parties souterraines mélangées aux déchets de la laisse de mer, en majorité composés de plastiques, sont exportées en déchetterie.

L'intervention comprend également une coupe et une évacuation des argousiers rive nord pour favoriser la nidification des gravelots : une espèce protégée.

Dates d'intervention : Entre le 16 octobre et le 6 novembre 2023.

Coordonnées GPS (WGS84) : 50° 48' 24.42" N, 1° 36' 19.59" E (Cf. Annexe 1).

Superficies concernées :

- Surface totale de la zone de travaux : 2,4 ha ;
- Zones d'arrachage mécanique et manuel du Rosier japonais : 320 m² environ.

Structure mettant en œuvre la prestation : Association Rivages Propres Côte d'Opale.

Coût de l'opération : 3596,50 € TTC.

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION :

1) Etat initial / Avant l'opération :

Comme pour les interventions réalisées chaque année depuis 2019, plusieurs sorties sur le terrain ont été effectuées, par l'équipe du parc naturel marin, en amont des opérations. Elles ont permis, notamment, la cartographie des zones d'intervention (Cf. Annexes 1 et 2) comprenant :

- Quelques zones plus ou moins importantes de fourrés d'Argousiers dans lesquels se mélangent des pieds de *Rosa rugosa* ;
- Des pieds isolés de *Rosa rugosa* de part et d'autre de l'estuaire de la Slack, à hauteur du poulier ;
- Un fourré dense de rosiers d'une superficie d'environ 320 m² situé plus en amont de l'embouchure, à hauteur de l'ancien bassin ostréicole (Cf. Annexe 2).

Le parc naturel marin a réalisé un repérage de chaque pied de rosier à l'aide de piquets bois et d'une bombe de peinture afin de faciliter la reconnaissance par les ouvriers des pieds à retirer. Des panneaux « chantier interdit au public » ont également été installés aux abords des zones de fauches afin d'informer les promeneurs et les riverains des dangers potentiels dus aux opérations (Cf. Annexe 3).

L'équipe du parc naturel marin a accompagné le prestataire avant l'opération afin d'identifier précisément les zones où se trouvent les pieds de rosiers à retirer, estimer la charge de travail et identifier les éventuelles difficultés opérationnelles.

Avant le début des travaux, le parc naturel marin a informé la DDTM62, la municipalité d'Ambleteuse et ses habitants à l'aide d'un dépliant de communication, que des interventions pour restaurer l'estuaire de la Slack allaient se dérouler (Cf. Annexe 3).

2) Pendant l'opération :

L'équipe du parc naturel marin a suivi le chantier tout au long des opérations. Une présence en début d'intervention était nécessaire afin d'informer les ouvriers de la présence d'espèces végétales protégées (Chou marin, Panicaut maritime, Obione, etc.) nécessitant des précautions.

Pour l'évacuation des résidus de fauche : les bennes ont été disposées sur l'espace autorisé, de telle sorte qu'elles ne gênaient ni le passage des promeneurs, ni l'accès pour les services de secours.

L'arrachage des rosiers a débuté le 16 octobre ; l'opération a été retardée d'une semaine suite à l'indisponibilité de notre partenaire habituel (chevaux de trait boulonnais).

Par la suite, l'arrachage des pieds de rosiers par la herse agricole tractée par des chevaux de trait, se sont bien déroulées.

Les résidus de végétaux (chiendent littoral et rosiers japonais) ont été évacués vers 5 bennes de 15 m³. Le volume total de végétaux enlevés est donc estimé à 75 m³. Les ouvriers ont bien exporté les résidus de rosiers japonais hors du site.

3) Après l'opération :

Lors du passage des agents du parc naturel marin sur site une semaine après la fin des travaux le 15 novembre 2023, nous constatons plusieurs oublis de pied de rosiers japonais dans la zone de rosier situé au nord est de l'estuaire.

De ce fait, l'équipe du parc naturel marin a enlevé 2 pieds en fruits le 15 novembre. Au vu de la difficulté d'enlever ce type d'espèce tout en s'assurant du retrait des racines souterraines, l'équipe du parc naturel marin n'a pas pu enlever l'ensemble des rosiers restant estimé à une trentaine de pieds.

BILAN DE L'OPERATION :

L'Association Rivages Propres Côte d'Opale a réalisé le travail avec un peu de retard dû aux intempéries et à la nécessité de 2 bennes supplémentaires, mais les résultats correspondent moyennement aux attentes sur les différentes zones ; de nombreux oublis de pieds de rosiers japonais ont été constatés.

Une demande d'intervention pour le ramassage de détritiques après l'arrachage des pieds serait nécessaire car une quantité importante de plastiques de petite taille (déchets prisonniers des fourrés) ont été découverts. Ces déchets peuvent avoir un impact sur la faune et la flore environnante et dégrade la qualité paysagère du site.

PERSPECTIVES :

Une attention particulière sera portée à la repousse de pieds de *Rosa rugosa*. Un relevé GPS des pieds et de la zone dense à la reprise de la végétation, couplé à un suivi photographique devrait permettre d'évaluer au mieux les interventions.

Pour les années à venir, un ramassage des déchets plastiques retrouvés pourrait être programmé.

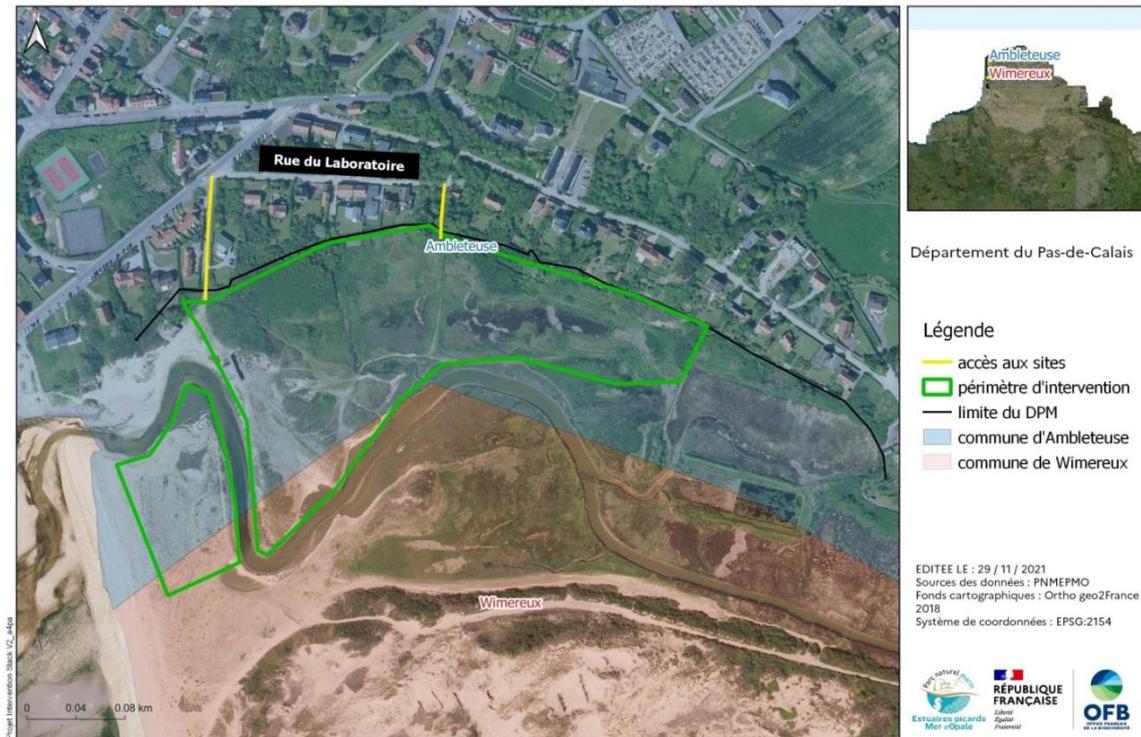
Enfin, pour permettre la bonne réalisation des prochaines prestations de retrait de l'ensemble des pieds de Rosier japonais, le parc naturel marin continuera de transmettre, avant chaque intervention, au prestataire une cartographie précise des différentes stations de *Rosa rugosa*.

DOCUMENTS ANNEXES

- Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention
- Annexe 2 : Carte de zonation des pieds de Rosiers japonais
- Annexe 3 : Communication à destination des riverains et des promeneurs
- Annexe 4 : Dossier photographique

Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention

Zone d'intervention sur les milieux dans l'estuaire de la Slack
Communes d'Ambleuse et Wimereux (62)



Annexe 2 : Carte de zonation des pieds de Rosiers japonais

Répartition spatiale du Rosier japonais dans l'estuaire de la Slack
Communes d'Ambleteuse et Wimereux (62)



Département du Pas-de-Calais

Légende

- Pieds isolés
- Zone de Rosiers japonais

EDITEE LE : 16 / 1 / 2023
Sources des données : PNM EPMO
Fonds cartographiques : Ortho Geo2France
2018
Système de coordonnées : EPSG:2154
Crédit : Charline Frelin

Annexe 3 : Communication à destination des riverains et des promeneurs Dépliant à destination des riverains :

Partenaires et rapports

Le Parc naturel marin mène ces actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack depuis 2018, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul.



> Les rapports des interventions sont accessibles dans leur intégralité sur le site Internet du Parc naturel marin: www.parc-marin-epmo.fr



Le Parc naturel marin

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale couvre 2 300 km² d'espace marin dont 120 km² d'espace estuarien.

Cette aire marine protégée a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance, et de contribuer au développement durable des activités maritimes.



Parc naturel marin
des estuaires picards et de la mer d'Opale
Chemin de la Warenne
Ecault
62 360 Saint-Etienne-au-Mont
Tél : 03 21 99 15 80
www.parc-marin-epmo.fr





Interventions sur
l'estuaire de la Slack




Panneau « chantier interdit au public » à destination des promeneurs :

	Travaux de gestion écologique dans l'estuaire de la Slack	
Communes d'Ambleteuse et de Wimereux		
Objectifs des travaux : Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » Élimination de l'espèce envahissante Rosier japonais (<i>Rosa rugosa</i>)		
Type d'intervention : <ul style="list-style-type: none">- Arrachage manuel d'une espèce végétale envahissante (<i>Rosa rugosa</i>)- Fauche par débroussaillage mécanique en faveur du développement d'une espèce végétale menacée (<i>Carex divisa</i>)- Coupe d'Argoursiers pour favoriser la nidification des gravelots Période de réalisation : <ul style="list-style-type: none">- Les travaux seront réalisés à compter du: Mardi 03 octobre 2023 jusqu'au 13 octobre 2023		
Prestataires <ul style="list-style-type: none">- Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM)- Rivages Propres Côte d'Opale		
 Chantier interdit au public		
<small>Parc Naturel Marin des estuaires picards et mer d'Opale Contact: David Sottiaux - service Opérations - 07 60 83 75 82</small>		

Annexe 4 : Dossier photographique
Avant les travaux :



Pendant les travaux :



Après les travaux :

